

APPROACHES  
TO  
SEMIOTICS

*edited by*

THOMAS A. SEBEOK

*Research Center for the Language Sciences*

INDIANA UNIVERSITY



# LE LANGAGE DES DÉMENTS

Ausgeschieden aus den  
Beständen der UuLB Düsseldorf

*par*

LUCE IRIGARAY

*Ouvrage publié avec le concours du C.N.R.S.*

1973

MOUTON

THE HAGUE · PARIS

© Copyright 1973 in The Netherlands.  
Mouton & Co. N.V., Publishers, The Hague.

*No part of this book may be translated or reproduced in any form, by print, photoprint, microfilm, or any other means, without written permission from the publishers.*

Printed in Belgium, by N.I.C.I., Ghent

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction . . . . .	7
I. Hypothèses de recherche et description des épreuves . . . . .	12
A. Les principes directeurs de la recherche . . . . .	12
B. Les épreuves verbales . . . . .	13
II. Description de la population étudiée . . . . .	20
III. Analyse des consignes . . . . .	29
A. Conclusions . . . . .	35
B. Corrélation consigne-réponse . . . . .	36
IV. Réactions comportementales à la consigne . . . . .	38
V. Épreuves de répétitions . . . . .	48
VI. Épreuves des séries . . . . .	64
A. Première épreuve . . . . .	64
B. Deuxième épreuve . . . . .	76
VII. Épreuve de paradigmes de conjugaison . . . . .	80
VIII. Épreuve de dépendances intraverbales . . . . .	88
IX. Épreuve de répétitions redondantes de marques . . . . .	93
X. Épreuves de transformations . . . . .	98
A. Épreuve de formation d'adverbes . . . . .	98
B. Transformation négative lexicale et morphologique . . . . .	102
C. Épreuve de transformation: de nombre, de genre, de temps . . . . .	114
XI. Épreuves de sélection lexicale . . . . .	151
A. Épreuve de sélection paradigmatic: synonymes et contraires . . . . .	151

B. Épreuve de structure linguistique de la parenté . . . . .	170
C. Épreuve des phrases lacunaires . . . . .	179
XII. Dépendances intrapropositionnelles . . . . .	193
XIII. Dépendances interpropositionnelles . . . . .	204
A. Équivalence entre un énoncé et sa forme dérivée . . . . .	204
B. Équivalence sémantique entre deux énoncés . . . . .	218
XIV. Épreuve de production de phrases . . . . .	233
XV. Étude du langage spontané et/ou semi-induit . . . . .	277
A. Analyse statistique des éléments de langue . . . . .	277
B. Analyse thématique . . . . .	281
C. Syntaxe et combinatoire logique . . . . .	283
D. Type d'énoncé . . . . .	291
XVI. Étude d'un groupe de contrôle de déments séniles . . . . .	294
 Conclusions . . . . .	 343
 Bibliographie . . . . .	 352
 Index . . . . .	 354

## INTRODUCTION

Le langage démentiel n'a pu être l'objet d'études spécifiques qu'à partir du moment où la démence a été distinguée, d'une part, des divers types d'aphasie et, de l'autre, des processus psychotiques ou même névrotiques. Cette différenciation n'était pas encore nettement réalisée quand Seglas publia en 1892 le premier ouvrage de synthèse sur le langage des aliénés. Celui-ci ne contient que des observations brèves sur le langage des déments et on n'y peut trouver définies des caractéristiques linguistiques qui soient de manière évidente et univoque attribuées à la démence sénile. Ainsi les perturbations du langage parlé étant qualifiées de **DYSLOGIES** («résultant de troubles intellectuels avec intégrité de la fonction langage»), de **DYSPHASIES** (symptomatiques de «troubles de la fonction langage»), de **DYSLALIES** (ou «troubles de la parole»), Seglas cite la démence à côté de la psychose, de la névrose, de l'aphasie, dans les chapitres traitant des dyslogies et des dysphasies. Il importait, par ailleurs, de dissocier la symptomatologie propre à la démence sénile simple de celle qui caractérise les productions du langage dans les démences dites de Pick et d'Alzheimer. Il faudra attendre, pour qu'apparaisse cette distinction, les études partielles, souvent limitées à quelques phénomènes importants, que constituent les articles de Goldstein, Pichot, et de Stengel. Le premier, Critchley s'efforce de cerner la spécificité du langage démentiel, mais les considérations générales l'emportent encore, chez lui, sur les précisions psycholinguistiques. Par ailleurs, le langage des déments est toujours traité par lui en référence à celui des aphasiques, et non analysé comme objet spécifique, et ce avec des critères souvent quantitatifs. Il est donc défini comme 'non aphasique' plutôt que comme démentiel. Quant à Haag et Brabant, ils se sont également attachés à différencier le langage des déments de celui des aphasiques sur le critère de la perte ou de la conservation de «l'attitude catégorielle» (Goldstein).

Les conclusions que l'on peut tirer de l'ensemble de la littérature

traitant du langage des déments peuvent se ramener à l'établissement des caractères suivants :

(1) Le premier caractère du langage démentiel, le plus manifeste et le plus évidemment reconnu, est la PAUVRETÉ DU DISCOURS. Celle-ci est signalée notamment par Seglas et Critchley. Ces deux auteurs réfèrent cette réduction des productions verbales à l'APPAUVRISSEMENT DU STOCK LEXICAL, d'ailleurs confirmé par les épreuves cliniques traditionnelles de dénomination. Cette indisponibilité lexicale présente, selon eux, les caractères suivants :

(a) On la repère tout d'abord au niveau « des noms propres, des dates, des substantifs » (Seglas, 1892: 74) et elle serait l'effet d'une amnésie verbale.

(b) Elle se manifeste ensuite par une réduction du stock de termes utilisés par les déments, relativement au nombre de mots figurant dans un discours 'normal'. Celle-ci atteindrait de façon privilégiée les termes abstraits et serait plus sensible dans certaines classes grammaticales. Par ailleurs, le langage parlé apparaîtrait, de ce point de vue, plus affecté que le langage écrit ou lu (Critchley).

(c) Elle aboutit à une réduction des termes spécifiques vers les termes génériques — *machin, chose, truc* — utilisés comme substituts de tout terme lexical non mobilisable par le sujet (Critchley).

(d) On pourrait interpréter aussi comme réduction de la disponibilité lexicale la substitution, aux réponses attendues aux épreuves de dénomination, de paraphrases, de procédures de description, de références à une situation personnelle (Seglas, Stengel, Critchley). Ces réponses approximatives se différencient cependant pour Critchley des périphrases ou paraphrasies produites en pareil cas par les aphasiques.

(2) Le deuxième caractère du langage démentiel, noté de longue date par les psychiatres, est l'INCOHÉRENCE DES ÉNONCÉS qui semble aller de pair avec l'incohérence des comportements non verbaux. Elle résulte, par exemple, de l'inadéquation (a) des réponses du sujet aux questions de l'observateur ou (b) du contenu des énoncés démentiels avec la situation en cause. Seglas la met alors au compte de l'automatisme réflexe des réponses, un discours stéréotypé se substituant, pour lui, à un discours 'intelligent'. La non-cohérence des productions démentielles est encore référée par Seglas à l'absence d'organisation interne du discours, pouvant aboutir à un énoncé fait de simples « paquets de mots ». Et il s'efforce à ce propos de distinguer les néologismes actifs des psychotiques aux néologismes passifs (agglomérats incompréhensibles de syllabes) des déments. Mais ce que Seglas analyse ainsi sous le terme unique de

« dyslogies » se situe en fait à des niveaux différents de la production linguistique : celui du texte, et leur étude relève alors de l'analyse linguistique des énoncés ; celui du rapport du sujet à son discours, à l'allocutaire, à la situation en cause, les dyslogies devraient alors s'interpréter en termes de fonctionnement du schéma de la communication.

(3) Un autre caractère, mis en évidence par Seglas et Critchley, consiste dans l'existence de PHÉNOMÈNES PERSÉVÉRATIFS qui entraînent la stéréotypie du discours parlé ou écrit (« inertie idéationnelle » de Critchley). Cette persévération peut intervenir aussi entre le discours de l'observateur et le discours du dément qui produit dès lors un énoncé qui se réduit à la question qu'on lui pose et/ou à un texte antérieurement émis par lui. Cette parole réflexe donne à la conversation et à l'énoncé 'spontané' leur caractère automatique, vide de tout contenu. La pseudo-cohérence de certains discours paraît avoir masqué pour Seglas et Critchley le fait qu'ils se résumaient à des paroles sans messages.

(4) Critchley et Stengel, ont également souligné comme caractéristique du langage démentiel la fréquence des DIGRESSIONS dans les énoncés produits. Ainsi Critchley dénomme-t-il « regressive metonymy » les propos prolixes, improbables, inadéquats, qui parasitent la dénomination d'objets chez le dément. Et, commentant les résultats à cette même épreuve de dénomination, Stengel parle de réponses approximatives où interfèrent des références à des problèmes personnels, au contexte extralinguistique immédiat, et des néologismes résultant de phénomènes de persévération ou de contamination.

(5) L'AUGMENTATION DU DÉSORDRE DE L'ÉNONCÉ au fur et à mesure de sa progression a été notée également par Seglas à propos de discours démentiels. Ce phénomène s'accentuerait d'ailleurs, selon lui, au prorata de la détérioration. L'auteur le met au compte de l'extrême fatigabilité du dément. Or il ne semble pas que celle-ci existe réellement, et on peut conclure aujourd'hui que cette augmentation de l'entropie est au contraire une donnée spécifique du langage démentiel, corrélée sans doute avec l'incapacité d'élaborer un énoncé cohérent.

(6) L'ABSENCE DE CONTRÔLE RÉEL SUR LES ÉMISSIONS a été soulignée par Seglas et Critchley. Selon eux, le dément se montre satisfait de ses réponses, de ses énoncés, quelles qu'en soient l'inopportunité, l'incohérence. L'absence d'anxiété dans la recherche du terme spécifique (Critchley) relèverait du même dysfonctionnement, chez le dément, du feedback émission-réception. En fait, cette conclusion paraît un peu hâtive. La satisfaction vis-à-vis des énoncés produits est loin d'être une constante dans la population démentielle. On y reviendra.

(7) L'existence de DIFFICULTÉS DANS LA RÉCEPTION ET L'INTERPRÉTATION DES MESSAGES reçus a été notée également à propos du comportement verbal des déments. Déjà reconnues par Seglas qui note l'inadéquation des réponses des sujets aux questions de l'observateur, retrouvées facilement par Critchley, ces perturbations dans la réception des énoncés posent elles-mêmes la question des relations entre les caractéristiques de l'émission et celles de la réception et surtout le problème de leurs rapports dialectiques.

(8) Critchley d'une part, Haag et Brabant de l'autre, ont analysé comme caractéristique du fonctionnement du langage démentiel la PERTE DE LA « PENSÉE CATÉGORIELLE », déficit que Goldstein attribuait aux aphasiques. Ces auteurs ont abouti à cette conclusion par deux démarches inverses, le premier en constatant que les déments étaient incapables d'énumérer les termes constituant une catégorie donnée (fleurs, noms de femmes, etc.), les seconds en retrouvant chez les déments ce que Goldstein avait noté pour les aphasiques, à savoir l'impossibilité de dénommer la classe correspondant à un ensemble d'objets.

Le langage des déments a donc été, jusqu'à présent, l'objet d'études partielles et dont l'objectif était le plus souvent une mise en parallèle des productions démentielles et des productions aphasiques. Encore celles-ci n'étaient-elles pas nettement départagées mais appréciées avec des critères quantitatifs qui aboutissaient à définir le langage démentiel comme 'plus' ou 'moins' aphasique. Par ailleurs, la méthodologie linguistique apparaît dans ces travaux imprécise, peu systématique, et trop proche de la méthodologie clinique traditionnelle. Ce qui n'a rien pour surprendre étant donné que la définition d'outils linguistiques rigoureux susceptibles d'être appliqués à divers secteurs de l'anthropologie, et notamment à la pathologie du langage, est assez récente. C'est grâce, en effet, à l'élaboration des méthodes structurales, distributionnelles, transformationnelles et génératives, que l'abord linguistique de ces différents domaines peut devenir systématique. D'où le propos de tenter la DÉFINITION D'UNE 'GRAMMAIRE DÉMENTIELLE' à partir de l'analyse des performances verbales de sujets séniles détériorés. Sans doute cette grammaire restera-t-elle inexhaustive dans la mesure où elle sera centrée sur le langage parlé en excluant, provisoirement, l'analyse des productions écrites et celle des problèmes posés par la lecture. Par ailleurs, l'objet de ce travail se limitera à l'étude des perturbations linguistiques dans les cas de DÉMENCE SÉNILE SIMPLE, et ceci dans une PERSPECTIVE SYNCHRONIQUE. Si certains sujets présentent une démence dite alzheimerisée, on s'attachera surtout à

dégager les perturbations linguistiques que les productions de tels sujets ont en commun avec celles des déments séniles simples, esquissant simplement des éléments de la symptomatologie spécifique au processus d'alzheimérisation. Quant au problème de l'évolution diachronique de la démence, à la question de savoir si toute démence nécessairement évolue vers l'alzheimérisation, ils ne seront pas traités dans ce travail, exigeant, pour être débattus de façon scientifique, de longues années d'observation.

Pour tenter l'élaboration d'une grammaire démentielle, on a sélectionné, ou construit, un certain nombre d'épreuves verbales permettant de définir et d'analyser le modèle de performance des sujets déments. Les deux constituants essentiels du modèle de performance — modèle de compétence et modèle du sujet — étant peu dissociables dans l'analyse des réponses aux épreuves verbales, on a également procédé à l'enregistrement de discours spontanés ou semi-induits. Le dépouillement et l'analyse des performances réalisées lors de ces deux types d'examens par un groupe de 32 sujets déments — enregistrés dans le cadre de la R.C.P. 41 du C.N.R.S. Service de Neurochirurgie, Hôpital Sainte Anne, Paris — constituent la majeure partie de ce travail. Les résultats obtenus pour cette population ont ensuite été contrôlés sur un groupe de 20 sujets étudiés dans le cadre de l'hôpital Bel-Air à Genève, sujets qui représentaient en fait un groupe plus homogène du point de vue de la démence sénile. Certaines épreuves, qui s'étaient révélées comme des instruments particulièrement sensibles pour définir les perturbations du langage des déments, ont seules été retenues pour ce groupe de contrôle. C'est donc à partir de l'analyse des performances verbales de ces deux populations que seront dégagés, pour conclure, les caractères spécifiques du fonctionnement du langage chez les déments.

Que tous ceux qui m'ont aidée à réaliser ce travail soient, ici, remerciés, et spécialement: J. de Ajuriaguerra, R. Angelergues, F. Bresson, G. Daumézon, J. Dubois, H. Hécaen, J. Irigaray.

# I

## HYPOTHÈSES DE RECHERCHE ET DESCRIPTION DES ÉPREUVES

### A. LES PRINCIPES DIRECTEURS DE LA RECHERCHE

Les épreuves psycho-linguistiques auxquelles sont soumis les sujets ont été élaborées en vue de dégager et d'analyser le **MODÈLE DE PERFORMANCE DÉMENTIEL**. Ce projet nécessite que le langage démentiel soit interrogé selon une double perspective :

(1) Qu'en est-il du **MODÈLE DE LANGUE** dans les productions verbales des déments ? Cette question requiert que l'on étudie la manipulation grammaticale des règles syntaxiques pour en vérifier l'intégrité. Objectif, en fait, complexe car l'apparition de désorganisations au niveau du langage ne signifie pas forcément que le fonctionnement des structures profondes est perturbé. Avant d'en décider, il faudra se demander si les troubles constatés dans les productions du langage relèvent d'une altération de la langue elle-même ou mettent en cause l'aptitude du 'sujet parlant' à en disposer.

(2) Qu'en est-il du **MODÈLE DU 'SUJET PARLANT'** dans le discours démentiel ? L'établissement de ce modèle suppose divers centrages de l'analyse, divers abords et découpages du problème. En effet, le 'sujet parlant' ne peut être considéré comme une entité mais comme un réseau de fonctionnements qui doit être envisagé dans la complexité de ses interrelations. Le lieu n'est pas ici d'en faire la théorie, ni d'épuiser la multiplicité des circuits constitutifs du 'sujet'. On s'en tiendra donc à certains facteurs intervenant de façon privilégiée dans la production du langage :

(a) On considérera le fonctionnement, chez le dément, de la vigilance, de l'attention, de la mémoire, de la décision, de la fluidité, etc. Ces 'points de vue', considérés comme entités constituantes du sujet psychologique classique, seront envisagés ici, non comme 'objets' d'étude mais comme variables susceptibles de favoriser ou d'enrayer la réception et/ou l'émission d'énoncés.

(b) dans une perspective plus strictement linguistique, on analysera l'attitude du dément vis-à-vis de ses énoncés, de l'allocutaire et du monde. Ce qui peut s'entendre comme une mise en cause des conditions mêmes de la 'communication linguistique'. Existe-t-il, chez le dément, une perturbation au niveau de la structure même de la communication, sous son aspect de rapport locuteur-langue objet, locuteur-allocutaire, locuteur-référent ?

Ces deux constituants essentiels du modèle de performance sont, en fait, peu dissociables dans l'analyse des résultats aux ÉPREUVES VERBALES. En effet, en tant que 'verbales' elles mettent forcément en cause le modèle de compétence; mais, en tant qu'épreuves, elles impliquent plus particulièrement la mise en jeu du modèle du 'sujet parlant'. On a donc associé à la passation d'épreuves verbales l'enregistrement de DISCOURS SPONTANÉS qui réduisent l'impact des facteurs de communication, laissant mieux apparaître ce qu'il en est des mécanismes de la langue.

## B. LES ÉPREUVES VERBALES

Les épreuves sont choisies en vue de vérifier le fonctionnement de la langue :

- (a) à ses différents niveaux : phonème, morphème, syntagme, énoncé;
- (b) dans sa double polarité : lexicale/syntaxe, autrement dit dans l'aptitude à la sélection des unités de langue et dans la capacité à les combiner.

La répartition en chapitres des épreuves vise à souligner ce que chacune d'elles met en cause de façon plus spécifique. Cependant ce démarquage a forcément quelque chose d'arbitraire en ce sens qu'aucun des facteurs concourant à la production du langage ne peut jamais être radicalement exclu, quels que soient les artifices méthodologiques adoptés.

### 1. *Épreuve de répétition de mots, de logatomes, de phrases*

L'épreuve consiste en la répétition de trois séries d'items :

- des mots de longueur variable (*dent, laver, lavabo, machination, irrémédiablement*)
- des logatomes avec accroissement du nombre des syllabes (*ka, vara, takopi, basomida*)
- des phrases de complexité et de longueur variables.

Trois principes ont présidé à l'établissement de l'épreuve :

- (a) la distinction entre éléments significatifs et non significatifs: les mots et groupes syntagmatiques sont présentés en un ensemble distinct de celui des logatomes;
- (b) la variation de la longueur des items: une, deux, trois, quatre et plus de quatre syllabes;
- (c) la distribution des patterns syllabiques entraînant des difficultés de réalisation phonique variables.

Cette épreuve vise à étudier:

- (1) L'intégrité du système phonologique du point de vue linguistique;
- (2) La nécessité, ou non, de passer par la signification pour répéter un énoncé;
- (3) L'aptitude à la mémorisation immédiate.

## *2. Épreuves des séries*

Les épreuves sérielles, au nombre de deux, permettent d'analyser deux modalités du comportement verbal:

(1) l'énumération de séries (mois, jours, nombres, alphabet) épreuve la conservation, chez le dément, de classes paradigmatiques fermées et dans lesquelles les contraintes d'un membre à l'autre sont simples et absolues;

(2) le repérage de non-dépendances syntaxiques dans les mêmes séries (*le jour qui suit mardi est jeudi?*) permet d'opposer les possibilités de rétablissement de l'ordre sériel et les automatismes, ou stéréotypies, pouvant jouer dans l'énumération elle-même.

## *3. Épreuve de paradigmes de conjugaison*

Il s'agit de dérouler des classes paradigmatiques définies par des critères formels. Autrement dit, on retrouve ici l'énumération de séries fermées, finies. La complexité de l'épreuve est variable suivant que les paradigmes de conjugaison en cause sont construits sur des verbes à deux, trois, cinq radicaux (*finir, boire, aller*). La spécificité de cette épreuve par rapport à la précédente est que le déroulement du paradigme suppose le maintien d'une base commune s'accompagnant de variations de suffixe. Le sujet doit donc, à la fois, énumérer et transformer.

## *4. Épreuve de dépendances intraverbales*

L'épreuve a pour objet de vérifier l'efficacité des contraintes syntaxiques au niveau des unités de langue minimales. Il s'agit, pour le sujet, de

rectifier un énoncé (*Je mange des aranges à midi*) dans lequel l'erreur est située au niveau d'un phonème constituant. Il faut noter qu'en tant que ce phonème intervient dans un mot, et ce mot lui-même dans une phrase, les niveaux morphématiques et syntagmatiques sont également en cause. Par ailleurs, la rectification du phonème inadéquat est corrélée au rétablissement de la signification de l'énoncé. L'épreuve met en jeu le parallélisme entre la structure formelle et la structure significative.

### 5. *Épreuve de répétitions redondantes de marque*

Elle met en cause l'aptitude du sujet à rétablir les co-occurrences de marque dans des schémas syntaxiques simples. On présente au sujet des phrases incorrectes (*la valise est plein; les livres est ouvert*) par suite d'incompatibilités de marque entre le syntagme nominal et le syntagme verbal. Il s'agit soit de non-concordance de genre, soit de non-concordance de nombre.

### 6. *Épreuves de transformations d'énoncés*

Ces épreuves, au nombre de quatre, évaluent plus particulièrement la capacité des sujets à effectuer des transformations ou à réaliser des combinaisons d'éléments selon des règles de complexité croissante, qui font intervenir des comparaisons analogiques avec des énoncés déjà formés.

#### a. *Formation d'adverbes*

Soit la classe des adjectifs et la classe des adverbes dits de manière, l'une et l'autre étant en variation complémentaire. Il s'agit, pour le sujet, de réaliser le passage de l'adjectif, expansion du syntagme nominal, à l'adverbe, expansion du syntagme verbal (*lent* → *lentement*). On indique au sujet le mécanisme de transformation morphologique adéquat. L'exercice consiste donc en une simple application, par combinaison, de la règle morphologique, la base lexicale ne variant pas de l'item à la réponse et la règle morphologique restant la même dans tout le déroulement de l'épreuve.

#### b. *Transformation négative*

##### (1) *Contraires morphologiques*

Soit la classe A des adjectifs dont les contraires  $a^{-1}$  sont constitués par l'application de la règle morphologique du préfixe *in* (*prudent/*

*imprudent*), on demande au sujet, après lui en avoir indiqué le mécanisme morphologique, de donner les contraires de dix adjectifs. Comme pour l'épreuve de formation d'adverbe, la base ne varie pas de l'item à la réponse. Il s'agit uniquement d'appliquer une règle morphologique donnée.

## (2) *Contraires lexicaux*

Soit la classe B des adjectifs, complémentaire de celle définie ci-dessus, dont les contraires  $b^{-1}$  sont constitués par un mot du lexique (*grand/petit*). La transformation négative nécessite, dans ce cas, l'intervention d'une règle de substitution. L'opération requise pour réaliser une réponse adéquate est donc double: (a) application d'une règle morphologique, (b) sélection de termes appartenant à la classe opposée. Il faut noter que les deux classes B et  $B^{-1}$  constituent deux ensembles dont chaque terme peut avoir un ou plusieurs termes qui lui correspondent dans l'autre classe; il existe cependant pour chacun un contraire privilégié. L'épreuve met donc en cause à la fois la disponibilité lexicale du sujet et la stabilité des classes définies par la langue.

### c. *Transformation de nombre, de genre, de temps*

Soit les oppositions simples, singulier/pluriel (ensemble des substantifs), masculin/féminin (ensemble des substantifs de la classe animée, personnes et animaux), présentées dans le sens indiqué et dans le sens inverse, et les oppositions impliquant en français la classe des verbes, présent/passé (avec deux choix possibles: *il finissait, il a fini*), et présent/futur (avec un seul choix: *il finit/il finira*), on demande au sujet d'opérer ces diverses transformations sur des séries de cinq phrases. Il faut noter que le signifié est fixé par l'item (contenu) et l'exemple (règle morphologique). L'épreuve implique donc le passage d'une phrase à une autre par modification d'affixes: singulier/pluriel, pluriel/singulier, masculin/féminin, féminin/masculin, présent/passé, présent/futur. La réalisation de la transformation suppose une variation univoque du signifié. Certains items font intervenir également une règle de substitution lexicale (*coq/poule, oncle/tante*).

## 7. *Épreuves de sélection lexicale*

Le principe directeur de ces épreuves met en jeu la capacité à reconnaître des mots racines sémantiquement appariés ou à rechercher des mots racines définis par un système de rapports dans une structure fermée.

a. *Sélection de synonymes et de contraires*

Suivant un type de relations sémantiques défini par l'observateur, le sujet doit choisir un terme appareillé à l'item appartenant à la même classe, ou la classe inverse. La relation sémantique donnée est de l'ordre : repérage de termes équivalents ou contraires. La contrainte sémantique est elle-même corréliée à une limitation du choix puisque les termes parmi lesquels le sujet doit opérer une sélection lui sont indiqués ; il lui suffit d'en retenir un en excluant les deux termes qui lui paraissent inadéquats (*Je pense est-il égal à, le plus proche de, je parle, je réfléchis ou je mange ? J'aime est-il le contraire de je lave, je déteste, je joue ?*).

b. *Recherche de mots dans une structure finie*

Le système français de dénomination des termes de parenté repose sur une organisation où chaque designatum est relié aux autres par une série de rapports constituant un système fini. L'épreuve consiste à présenter au sujet des définitions de relations de parenté et à lui demander le terme lui-même, autrement dit, on demande au sujet de dénommer le type de rapport énoncé devant lui (*Comment appelle-t-on le mari de la sœur ?*). L'épreuve met en cause divers facteurs, comme on le verra, et spécialement la stabilité des corrélations lexématiques et l'aptitude à dissocier la dénomination des termes d'une structure d'avec le contenu même de ceux-ci.

c. *Complètement de phrases lacunaires*

On propose aux sujets des phrases où manque un terme et on leur indique qu'ils ont à les compléter. Le choix du terme absent est, en fait, déterminé par des contraintes syntagmatiques en différents points de l'énoncé, ce qui implique qu'interviennent diverses variables contraignantes et notamment la diversité du lieu dans le déroulement de la chaîne, et la diversité de la fonction du terme (*Je m'assieds sur ? J'allume ? Il me semble que ? Je ... dans le jardin ? ... paraît très gentil ?*). Outre la disponibilité et la spécificité lexicales, l'épreuve met donc en cause la subsistance des patterns syntaxiques et la conservation des co-occurrences syntactico-sémantiques.

8. *Épreuve de dépendances intrapropositionnelles*

Il s'agit, pour le sujet, de repérer les compatibilités et/ou incompatibilités à l'intérieur d'une phrase minimale. Celles-ci se situent entre le syntagme

objet et le reste de la phrase (syntagme sujet et syntagme verbal). L'aptitude à relever les anomalies syntactico-sémantiques à l'intérieur de la phrase noyau est éprouvée par la présentation groupée de trois phrases parmi lesquelles le sujet doit choisir l'énoncé correct en excluant les deux énoncés présentant des anomalies. (*Est-ce qu'on dit : On mange de l'eau, on mange du pain ou on mange de la terre?*)

### 9. *Épreuves de dépendances interpropositionnelles*

Deux épreuves ont pour objet d'analyser le fonctionnement des relations de dépendance, d'équivalence, entre les propositions elles-mêmes.

#### a. *Relation entre un énoncé et sa forme dérivée*

Il s'agit, pour le sujet, de déceler les relations entre un énoncé et sa forme dérivée. Ce qui est plus spécifiquement en cause dans cette épreuve est l'aptitude à reconnaître les rapports de dépendance, et même d'équivalence, quelles que soient les transformations subies par l'énoncé (*Le docteur est-il celui qui arrange les voitures, celui qui conduit les trains, celui qui soigne les malades?*). Il faut noter que dans cette épreuve le choix à réaliser par le sujet n'est donc pas fonction uniquement d'une loi d'équivalence sémantique, mais surtout d'une reconnaissance de dépendance syntaxique.

#### b. *Équivalence sémantique entre deux énoncés*

Le sujet doit ici détecter les relations d'équivalence sémantique entre deux propositions syntaxiquement indépendantes, dont l'une est du type *être* + attribut, dont l'autre est une phrase active, achevée ou non-achevée, qui comporte un verbe exprimant un procès (*Quelqu'un qui est bavard est-ce quelqu'un qui sait tout, qui parle beaucoup ou qui a beaucoup d'argent?*). Ce qui est susceptible de déterminer un choix correct est donc ici le fonctionnement d'une loi d'équivalence sémantique, indépendamment du recours à des relations de dépendances syntaxiques formelles.

### 10. *Épreuve de production de phrases*

L'analyse de la production de phrases doit, en fait, prendre appui sur les énoncés spontanés des sujets. Les épreuves auxquelles ont été soumis

les déments réalisent artificiellement certaines conditions de l'émission d'énoncés et ne doivent être considérées que comme une simulation de la génération de messages. En effet, on y disjoint les deux opérations qu'elle suppose: celle de la sélection des mots racines qui, pour la plupart, sont imposés, celle de l'intégration dans un pattern syntaxique, dont la consigne suggère les limites et la forme (phrases minimales). On donne aux sujets la consigne d'intégrer dans « une seule phrase », « la plus simple possible » (phrase noyau) deux, trois ou quatre morphèmes lexicaux, présentant entre eux des compatibilités combinatoires plus ou moins étroites (*table, mère; soulier, table; bureau, ouvrir, tiroir; arbre, vert, feuille, voir*).

Cette épreuve met essentiellement en cause trois types de données:

(1) **DONNÉES SYNTAXIQUES.** La consigne de réaliser une phrase simple et unique met en cause l'intuition du sujet parlant et la subsistance des patterns syntaxiques de la phrase minimale, celle-ci comportant éventuellement des expansions (SN<sub>3</sub>, adjectif ou expansion du syntagme nominal, adverbe ou expansion du syntagme verbal).

(2) **DONNÉES LEXICALES.** Les termes proposés aux sujets sont choisis en vue d'éprouver le fonctionnement des corrélations syntaxiques entre les classes lexicales et l'attitude du sujet devant des ambiguïtés de niveaux et de degrés divers.

(3) **DONNÉES SÉMANTIQUES.** Le fait d'imposer certains morphèmes à intégrer dans un pattern syntaxique représente deux types de contraintes sémantiques:

(a) une contrainte d'exclusion de tout message incompatible avec l'ensemble des traits combinatoires qui constituent la signification des mots donnés;

(b) une contrainte d'établissement de compatibilités syntactico-sémantiques et sémantiques entre les lexèmes proposés.

Tous les sujets ont subi l'ensemble des épreuves ci-dessus définies dans la mesure où leur degré de détérioration, voire leur opposition, le permettaient. La passation des épreuves a nécessité parfois plusieurs séances échelonnées dans le temps, modalités imposées par le nombre des épreuves, l'existence d'interférences entre celles-ci chez les déments, l'intolérance des sujets aux exercices portant sur la langue, et leur éventuelle fatigabilité. De plus, des enregistrements de LANGAGE SPONTANÉ ou d'ÉNONCÉS SEMI-INDUITS (thèmes usuels permettant des analyses différentielles: maladie, métier, famille, etc.) ont été réalisés.

## II

### DESCRIPTION DE LA POPULATION ÉTUDIÉE

La population des déments est composée de deux groupes de sujets :

(A) UN PREMIER GROUPE DE SUJETS a été étudié dans le cadre de la R.C.P. 41 du C.N.R.S. (Service de Neurochirurgie de l'Hôpital Ste-Anne, Paris). La population a été déterminée par des médecins neurologues et psychiatres (Docteurs Hécaen et Angelergues) à partir de critères extralinguistiques que l'on peut analyser en trois rubriques :

- internement consécutif à des troubles du comportement ;
- détérioration mentale définie par des épreuves psychométriques ;
- examen neurologique permettant de diagnostiquer une lésion corticale diffuse, à laquelle se surajoute, pour certains sujets, une lésion focalisée.

Les examens neurologiques, dus pour la plupart au Docteur Angelergues, permettent donc de répartir la population en sous-groupes : celui des sujets présentant une démence sénile simple, et un autre groupe dont les sujets présentent une symptomatologie aphasique plus ou moins sévère s'ajoutant aux troubles démentiels.

On indiquera tout d'abord les CARACTÉRISTIQUES de SEXE, d'ÂGE, de NIVEAU SOCIO-CULTUREL pour l'ensemble de la population, ainsi que le TEMPS QUI SÉPARE LE MOMENT DE L'EXAMEN DE L'APPARITION DE LA MALADIE.

Le niveau socio-culturel sera jugé bas (1), moyen (2), élevé (3), à partir de la considération de trois critères : (a) le degré d'apprentissage du langage ou durée de scolarité, (b) le niveau culturel ou modalité d'insertion sociale supposant, ou non, un contact permanent avec les formes de diffusion de la culture, (c) l'activité professionnelle.

Quant au laps de temps écoulé depuis le début de la maladie, il doit être envisagé avec certaines réserves, en ce sens que l'intolérance du milieu aux troubles de comportement entraînés par la démence est variable. Les témoignages familiaux ou professionnels sont, de ce fait, peu comparables ; le recours aux soins médicaux, voire la demande d'hospi-

talisation, n'intervient pas pour chaque sujet au même degré de détérioration. Quant au dément lui-même, on sait qu'il est souvent inconscient de ses troubles, voire qu'il les nie.

TABLEAU I

*Caractéristiques générales de la population*

Sujets	Sexe	Age	Niv. cult. (1, 2, 3)	Distance début de la maladie
Font	M	66	3	1 an
Char.	M	75	3	2 mois
Jann.	F	52	2	6 mois
Bréa.	F	59	3	1 an
Rich.	F	68	2	1 an
Labb.	M	57	2	2 mois
Noil.	F	60	1	1 an
Piel.	M	54	2	1 an
Mero.	F	74	2	1 an
Hard.	F	70	1	4 mois
Lepa.	F	63	2	?
Kerl.	F	56	2	4 ans
Corb.	F	64	1	1 an
Douh.	M	60	2	?
Marc.	F	59	1	2 ans
Cail.	F	67	1	?
Guil.	F	61	1	?
	(gauchère)			
Blan.	F	62	1	1 an ½
Aumo.	F	74	2	2 ans
Bour.	M	58	2	1 an
	(gaucher)			
Biss.	F	61	2	11 mois
Jall.	M	59	2	5 mois
Chri.	M	56	1	2 mois
Leme.	F	75	1	2 ans
Crom.	M	63	3	4 ans
Mouc.	F	58	1	2 ans
Chal.	M	67	1	6 mois
Guim.	F	69	3	6 mois
Letu.	F	51	1	10 mois
More.	F	66	3	?
Mach.	F	67	1	4 ans
Lebr.	F	69	1	1 an ½

Les RÉSULTATS OBTENUS AUX EXAMENS NEUROLOGIQUES sont présentés en trois tableaux.

(1) Le premier consigne les données recueillies en ce qui concerne l'état du champ visuel, de l'oculo-motricité, de la motricité, de la sensibilité (Tableau II).

- L'examen du CHAMP VISUEL vise à diagnostiquer une hémianopsie (H), — droite (HD) ou gauche (HG) — une quadranopsie inférieure (Qi) ou supérieure (Qs).
- L'examen de l'OCULO-MOTRICITÉ distingue les saccades bilatérales (Sb), les saccades contralatérales (Sc), les saccades homolatérales (Sh), les saccades unilatérales (S, unil), et les saccades entraînant l'impossibilité du contrôle des mouvements oculo-moteurs (S+).
- L'examen de la MOTRICITÉ aboutit éventuellement au diagnostic d'hémiplégie (H), de monoplégie (Hm) d'hémi-parésie (h), de mono-parésie (m) ou de signes de troubles pyramidaux ( $\pm$ ).
- Le degré de SENSIBILITÉ est mesuré au compas de Weber; il peut être normal (o), faible (1) ou très faible (2).

TABLEAU II

*Examen neurologique (1ère partie)*

Sujets	Champ visuel (H; Qi; Qs)	Oculo-motricité (Sb, Sc, Sh, S. unil., S+)	Motricité H, Hm, h, m, $\pm$	Sensibilité
Font.	o	o	o	o
Char.	o	S. unil.	o	o
Jann.	o	o	o	o
Bréa.	o	S+	o	o
Rich.	o	o	o	o
Labb.	o	o	o	o
Noil.	o	S+	o	o
Piel.	o	o	o	o
Mero.	o	Sb	o	o
Hard.	o	o	o	o
Lepa.	o	Sb	o	o
Kerl.	o	o	$\pm$ gauche	o
Corb.	?	?	?	?
Douh.	o	o	o	o
Marc.	o	S. unil. S+	o	o
Cail	o	o	o	o
Guil.	o	o	o	o
Blan.	o	o	o	o
Aumo.	o	o	o	o
Bour.	o	o	$\pm$	o
Biss.	HD	o	o	o
Jall.	o	S. unil.	$\pm$	1
Chri.	o	o	o	o



Tableau III (suite)

Sujets	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Mero.	o	o	+	o	o	+	o	±	o	+	o
Hard.	o	o	+	±	o	+	o	o	+	±	o
Lepa.	o	o	o	?	o	o	o	o	±	+	o
Kerl.	o	o	+	o	o	+	o	o	o	+	o
Corb.	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
Douh.	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Marc.	o	o	+	±	o	+	o	o	+	o	o
Cail.	o	o	o	o	o	+	o	o	+	+	o
Guil.	o	o	o	o	o	o	o	+	+	o	o
Blan.	o	o	+	+	A simp.	+	o	o	+	+	o
Aumo.	o	o	+	o	o	o	o	o	o	±	o
Bour.	o	o	+	±	o	+	o	o	+	+	o
Biss.	o	o	+	?	+	o	o	±	o	+	o
Jall.	o	o	±	o	±	o	o	o	+	o	o
Chri.	o	o	o	o	+	+	±	o	o	±	o
Leme.	o	o	+	±	o	+	o	?	o	+	o
Crom.	o	o	+	o	±	+	o	o	+	?	o
Mouc.	o	o	+	o	A simp.	+	o	o	+	?	o
Chal.	±IDM o IDT	o	+	±	o	+	o	o	+	+	o
Guim.	+IDM o IDT	o	+	±	A sim.	+	+	o	+	+	o
Letu.	+	o	+	±	o	o	o	o	o	o	o
More	(les 2) o IDM +IDT	o	+	+	o	+	±	o	+	?	o
Mach.	+IDM o IDT	+	+	+	A sim.	+	±	o	+	+	o
Lebr.	+	o	+	?	o	+	o	?	+	+	o
	(les 2)										

(3) Le Tableau IV indique les conclusions résultant d'un examen électro-encéphalographique et/ou d'une encéphalographie gazeuse. Il consigne éventuellement les vérifications faites après le décès du sujet.

TABLEAU IV

## Examen neurologique (3ème partie)

Sujets	E.E.G.	Pneumographie ou vérification post mortem
Font.	?	?
Char.	diffus +	?

Tableau IV (suite)

Sujets	E.E.G.	Pneumographie ou vérification post mortem
Jann.	?	?
Bréa.	diffus gauche	?
Rich.	?	?
Labb.	diffus	atrophie diffuse
Noil.	diffus	diffus droite +
Piel.	diffus droite +	?
Mero.	diffus gauche ±	atrophie diffuse
Hard.	diffus	?
Lepa.	altérations diffuses	atrophie sous-corticale
Kerl.	foyer temporal droit	atrophie droite
Corb.	?	?
Douh.	?	?
Marc.	?	atrophie diffuse gauche +
Cail.	o	diffus
Guil.	diffus	diffus
Blan.	diffus	atrophie diffuse
Aumo.	?	?
Bour.	diffus	diffus ±
Biss.	?	métastases multiples
Jall.	?	atrophie diffuse
Chri.	diffus gauche	atrophie diffuse
Leme.	diffus gauche ±	atrophie diffuse droite ±
Crom.	diffus	atrophie gauche
Mouc.	diffus	atrophie diffuse gauche +
Chal.	foyer temporal gauche	dilatation gauche
Guim.	diffus	diffus gauche
Letu.	?	?
More.	?	atrophie diffuse gauche +
Mach.	?	dilatation globale
Lebr.	diffus gauche +	atrophie gauche +

Les examens neurologiques aboutissent à une différenciation de la population étudiée en :

- (1) Une classe de 17 sujets présentant une DÉMENGE SÉNILE SIMPLE que nous dénommerons déments 'purs'. Les examens ont mis en évidence pour deux de ces sujets des signes neurologiques (Kerl., Noil.) mais qui ne permettent pas d'inférer une lésion focalisée. Par ailleurs seront également rangés dans la classe (1) une démence presbyophrénique (Blan.) et un sujet dont la symptomatologie démentielle s'accompagne de troubles propres au processus dit de Korsakoff (Lepa.).
- (2) Une classe de 7 sujets pour lesquels à la démence se surajoutent des MANIFESTATIONS APHASIQUES EXCLUANT UN DIAGNOSTIC DE DÉMENGE

SÉNILE SIMPLE. L'un d'eux manifeste les caractères d'une démence presbyophrénique (Chri.), un autre ceux d'une démence alzheimerisée (Mouc.).

- (3) Un groupe de 6 sujets pour lesquels les examens neurologiques permettent de conclure à une LÉSION FOCALISÉE SE SURAJOUTANT À LA LÉSION DIFFUSE et qui relèvent donc à la fois de la démence et de l'aphasie. Parmi ceux-ci deux présentent la symptomatologie d'une démence alzheimerisée (More., Mach.).

TABLEAU V

*Répartition de la population en sous-groupes*

Code	Démence sénile simple	Dém. + sign. neur.	Dém. + aph. ±	Dém. + aph. +
Font	+			
Char.	+			
Jann.	+			
Bréa.	+			
Rich.	+			
Labb.	+			
Noil.		+		
Piel.	+			
Mero.	+			
Hard.	+			
Lepa.	+			
Kerl.		+		
Corb.	+			
Douh.	+			
Marc.	+			
Cail.	+			
Guil.	+			
Blan.	+			
	(presbyophrénique)			
Aumo.	+			
Bour.			+	
Biss.			+	
Jall.			+	
Chri.			+ (presbyo.)	
Leme.			+	
Crom.			+	
Mouc.			+ (Alzheimer)	
Chal.				+
Guim.				+
Letu.				+
More.				+ (Alzheimer)
Mach.				+ (Alzheimer)
Lebr.				+

(B) UN DEUXIÈME GROUPE DE SUJETS a été étudié dans le cadre de la clinique psychiatrique de l'Université de Genève (Hôpital Bel-Air). La population a été définie par des médecins neurologues et psychiatres (Docteurs Ajuriaguerra, Tissot et Richard) à partir de critères extralinguistiques du type :

- internement consécutif à des troubles du comportement ;
- détérioration mentale déterminée par les épreuves opérationnelles de Piaget ;
- examen neurologique.

L'examen de cette population avait pour objectifs :

(1) d'étudier un groupe de sujets PLUS HOMOGÈNE du point de vue de la démence sénile ;

(2) de VÉRIFIER sur cette population plus homogène LES RÉSULTATS OBTENUS pour les sujets vus dans le cadre de la R.C.P. 41 ;

(3) de COMPARER, du point de vue du degré de détérioration, les PERFORMANCES réalisées aux épreuves PSYCHO-LINGUISTIQUES à celles obtenues aux ÉPREUVES OPÉRATIONNELLES DE PIAGET.

Les caractéristiques relatives à ce groupe de 20 sujets seront données au chapitre XVI, consacré à la présentation des résultats obtenus par la population genevoise.

Des critères référentiels ont été fournis, pour les épreuves verbales, par les réponses de DIVERS GROUPES TÉMOINS OU GROUPES DITS DE CONTRÔLE :

(1) Un groupe de SUJETS 'NORMAUX' (20), — appareillé du point de vue âge, niveau socio-culturel, etc. aux sujets étudiés, — a subi les épreuves dans le cadre de la R.C.P. 41 (personnel infirmier, sujets souffrant de sciatique, etc.). Leurs performances sont évoquées dans les divers travaux déjà parus traitant des épreuves de répétitions, de transformation négative, de maniement des structures de la parenté, de production de phrases etc. (cf. bibliographie). Pour les épreuves qui n'auraient pas encore fait l'objet d'une publication on adjoindra, en annexe, le décodage des enregistrements des sujets 'normaux' aux corpus des déments. Il faut noter que les performances de cette population 'normale' sont conformes aux réponses prévues en fonction des normes linguistiques.

Pour les épreuves dites de production de phrases et de transformation négative, les réponses d'un groupe de 45 étudiants, recueillies par Jean Dubois ont aussi servi de critère référentiel.

(2) Une partie des épreuves a également été expérimentée dans le cadre de la R.C.P. 41 par Messieurs Dubois et Marcie sur des SUJETS ATTEINTS DE LÉSIONS CORTICALES OU SOUS-CORTICALES : aphasiques d'étiologies

différentes, sujets atteints de lésions droites, sujets présentant une symptomatologie parkinsonienne, etc. Les résultats obtenus pour ces populations ont fait l'objet de plusieurs publications (cf. bibliographie) permettant des mises en parallèle avec les performances démentielles. Des analyses comparatives ont déjà été réalisées pour les épreuves de répétitions, de transformation négative, de production de phrases.

(3) Un groupe de 45 sujets classés comme SCHIZOPHRÈNES par des médecins psychiatres (Docteurs Daumézon, Boige et Melman) a été également enregistré dans le cadre du Service de l'Admission de l'Hôpital Sainte-Anne. La collation des réponses obtenues avec celles recueillies pour la population démente a fait l'objet d'analyses pour les épreuves dites de dénomination des termes de parenté, de transformation négative et de production de phrases (cf. bibliographie).

### III

#### ANALYSE DES CONSIGNES

Les réactions du dément aux consignes données par l'examineur sont à elles seules spécifiques et méritent qu'on s'y arrête. Sans doute est-il difficile de distinguer avec exactitude ce qui relève d'une mauvaise réception et/ou décodage de la consigne des difficultés que pose au dément la production même de la réponse, qu'il s'agisse de problèmes corrélatifs à la production même de messages ou inhérents à toute épreuve sur le langage, voire spécifiques à telle ou telle épreuve particulière parmi celles qu'ont subies les sujets. Interviennent également les problèmes de communication linguistique, c'est-à-dire de rapport du locuteur et de l'allocataire à propos d'un objet, ici un énoncé. Ces différents facteurs, difficilement dissociables, semblent intervenir conjointement pour contrarier la réussite des épreuves par le dément. On indiquera ici les divers types de CONSIGNES SPÉCIFIQUES utilisées pour tenter d'obtenir une réponse adéquate des sujets, ce qui permettra peut-être de dégager les facteurs les plus contraignants de l'échec. La forme de la CONSIGNE INITIALE figure, pour chaque épreuve, avant l'analyse des erreurs.

(1) SI LA CONSIGNE INITIALE N'OBTIENT PAS DE RÉPONSE :

(a) La consigne, l'item, sont RÉITÉRÉS UNE OU PLUSIEURS FOIS. On peut à ce propos, se référer au tableau de l'épreuve des transformations qui met en évidence le nombre de réitérations de la consigne nécessaires pour obtenir une réponse du sujet.

(b) La réitération de la consigne peut s'accompagner de VARIANTES SEGMENTALES de présentation consistant en déplacement, substitution et/ou addition, de termes visant à rendre le message plus recevable, plus explicite, notamment par l'utilisation de la redondance ou de termes moins spécifiques.

Ainsi, pour l'épreuve des synonymes, a-t-on utilisé les variantes : « Vous me dites le mot le plus proche » ou « Lequel des trois mots s'approche le plus du mot x ? ». Pour l'épreuve des contraires : « Qu'est-ce

que c'est le contraire de *vrai*? » — « Donnez-moi (dites-moi) le contraire de *vrai*. » Ce type de variantes, utilisées dans la plupart des épreuves, sacrifie, on le voit, l'élégance à l'efficacité.

(c) La réitération de la consigne peut s'accompagner aussi de VARIANTES PROSODIQUES SUPRASEGMENTALES. Celles-ci peuvent consister soit en accentuation de l'item dans la consigne (*stress*), soit en modification du contraste prosodique en passant d'une consigne à une autre, d'un item à un autre (*variation de contours expressifs*). Ces variantes sont efficaces surtout dans les épreuves comportant de nombreux items: épreuve de répétitions, de synonymes, de contraires.

(d) A ces réitérations, avec variantes, de la consigne, de l'item, sont ajoutées, dans le cas de non-réponse, des INJONCTIONS de types divers:

— Injonction faite au sujet de sortir de son silence, de son inertie, et de PRENDRE PART À LA COMMUNICATION: « Dites quelque chose », « Répondez à ma question », « Répétez le mot », etc.

— Injonction faite au sujet de PRENDRE CONSCIENCE DE L'ERREUR (« Où est la faute? »), et de NORMALISER L'ÉNONCÉ (« Corrigez la faute »), dans le cas d'épreuves consistant en énoncés incorrects ou à corriger, telle l'épreuve des dépendances intraverbales (*Je mange des aranges à midi*), de séries (*Le jour qui suit mardi est jeudi*), de dépendances intrapropositionnelles (*Je mange de la terre*) ou interpropositionnelles (*Le bavard c'est celui qui connaît beaucoup de choses*).

— APPEL À LA CONSCIENCE DE LA LACUNE: « Vous sentez bien qu'il manque un mot, quelque chose, là », s'accompagnant d'injonctions à compléter la phrase dans l'épreuve dite des énoncés lacunaires (« Finissez, continuez la phrase »; « Dites un mot, n'importe lequel »; « Tâchez de trouver un mot pour compléter »).

— Pour certaines épreuves, notamment dont la consigne était assez longue, l'examinateur a souvent joint la PRÉSENTATION ÉCRITE DE LA CONSIGNE à sa présentation orale, mais il est assez rare que ce type de présentation se soit avéré efficace.

(2) Dans le cas d'épreuves où il s'agit de transformer plusieurs items selon un pattern de transformation identique (épreuve des contraires lexicaux ou morphologiques, de formation d'adverbes, paradigmes de conjugaison, épreuves de transformation), on a noté que LE PATTERN DE TRANSFORMATION UTILISÉ, non seulement comme exemple pour expliciter l'opération à réaliser, mais DE FAÇON RÉITÉRÉE ET SUR PLUSIEURS ITEMS pouvait amener une réponse de la part du sujet. Par exemple: « bon/mauvais; vrai/faux; pauvre/riche; grand? » — Ou: « poli/impoli; juste/

injuste; lisible? » — Ou: « poli/poliment; juste/justement; lent/lentement; correct? » Etc. Cette reproduction du pattern s'est révélée inégalement efficace selon les épreuves; plus efficace, par exemple, pour l'épreuve des contraires morphologiques ou des adverbes que pour l'épreuve des contraires lexicaux. Ce qui s'explique relativement facilement en ce sens que plus d'éléments de la réponse sont fournis dans un cas que dans l'autre.

(3) Le recours aux CONTRAINTES SYNTAGMATIQUES de l'énoncé a été employé presque systématiquement dans les épreuves de contraires, de production d'adverbes, de synonymes. La consigne se présentait alors ainsi: « Celui qui n'est pas pauvre, il est? »; « Quelqu'un qui est poli, il fait les choses? »; « On peut ouvrir la porte ou? » La forme de l'adjectif (du verbe) et la forme présumée du contraire, de l'adverbe, sont alors insérées dans une phrase comportant deux propositions parallèles où l'adjectif (le verbe) et l'adverbe, ou le contraire, se trouvent en variantes complémentaires. En fait, ce type de consigne fait intervenir simultanément les contraintes syntagmatiques et les contraintes situationnelles, puisque la classe paradigmaticque est indiquée par la première proposition négative et que l'énoncé induit fait appel au contexte extralinguistique.

Quand il s'agit de trouver l'inverse d'un item-verbe, les contraintes peuvent se faire à gauche et à droite du terme: p. ex.: « On peut ouvrir la porte ou? »

Dans plusieurs épreuves (synonymes, dépendances intra- ou inter-propositionnelles) où il s'agissait, pour le sujet, de choisir, parmi plusieurs, un terme faisant partie du même paradigme qu'un terme x, on a souvent été obligé de passer d'une présentation dite 'simultanée' de la consigne à une présentation 'disjointe'. Autrement dit, de la présentation initiale où il s'agissait d'une sélection disons 'paradigmaticque' à une présentation 'syntagmaticque'. Exemples:

#### PRÉSENTATION SIMULTANÉE:

*Le docteur est-il celui — qui arrange les voitures?  
— qui soigne les malades?  
— qui conduit les trains?*

#### PRÉSENTATION DISJOINTE:

*Le docteur est-il celui qui arrange les voitures?  
Le docteur est-il celui qui soigne les malades?  
Le docteur est-il celui qui conduit les trains?*

Il semble que ce soit aussi l'efficacité de la contrainte syntagmatique qui explique que l'on obtienne des réponses des sujets en TRANSFORMANT, de façon similaire, LES ITEMS DE CERTAINES ÉPREUVES EN PHRASES LACUNAIRES À COMPLÉTER. Ainsi, si l'énoncé incorrect: « Le jour qui suit mardi est jeudi » ne provoque aucune réaction de la part du sujet, il est arrivé qu'on transforme la consigne en « Le jour qui suit mardi, c'est? » ou « Quel est le jour qui suit mardi? » Il est sûr que l'on modifie ainsi la visée même de l'épreuve, notamment quant au rapport, disons métalinguistique, que le sujet pourrait avoir à l'énoncé. Cette transformation de consigne a été utilisée pour diverses épreuves: normalisation d'énoncés incorrects (« La valise est?; le mois qui suit février est? »), épreuves de transformation (« La femelle du coq est? » « Qui est-ce qui pond des œufs? »), épreuve de dépendance intrapropositionnelle (« Qu'est-ce qu'on casse? »), etc.

(4) Le recours au contexte syntagmatique implique souvent L'INITIATION MÊME DE LA RÉPONSE que le sujet doit donner. Cette initiation du message à produire peut être plus ou moins contraignante suivant, par exemple, que:

- (a) l'énoncé est plus ou moins commencé par l'examineur;
- (b) ou que le début du message fourni entre dans un réseau de compatibilités syntaxiques et/ou sémantiques plus ou moins étroites avec le reste de l'énoncé.

Par exemple:

- (a) CONTRAIRES LEXICAUX: « Le contraire de grand, c'est? [p] ... [pø] ... [pøt] ... »  
 CONTRAIRES MORPHOLOGIQUES: « Le contraire de prudent, c'est? »  
 « c'est [ê]...? »  
 FORMATION D'ADVERBES: « L'adverbe correspondant à savant, c'est [sa]. ...? [sav] ...? [sava] ...? [savam] ...? »
- (b) TRANSFORMATION AU FÉMININ: « Mon oncle habite Paris. Si c'est une femme, on dit? » « Si c'est une femme, on dit: [la]? » « Si c'est une femme, on dit: [la t] ...? »  
 TRANSFORMATION AU FUTUR: « Demain? »  
 TRANSFORMATION AU PASSÉ: « Hier? »  
 TRANSFORMATION AU PLURIEL: « Le bœuf est gras: quand il y en a plusieurs, on dit? » « On dit: [lè] ...?; » « on dit: [les bø] ...? »
- (c) PARADIGMES DE CONJUGAISON: PATTERN: « je mange, tu manges, il mange, etc. ... » INITIATION DE LA SÉRIE: « J'aime »... « j'aime, tu? »

— L'INITIATION DE LA RÉPONSE peut être ajoutée à une présentation syntagmatique de la consigne :

- « Quelqu'un qui est prudent, il agit [pry] ... ? »
- « Quelqu'un qui est prudent, il agit [pryd] ... ? »
- « Quelqu'un qui est prudent, il agit [prydam] ... ? »
- « Quelqu'un qui n'est pas pauvre, c'est quelqu'un qui est [r] ... ? »
- « Quelqu'un qui n'est pas pauvre, c'est quelqu'un qui est [ri] ... ? »

— L'initiation de la réponse a une efficacité variable suivant les épreuves. Ainsi elle obtient plus de résultats dans l'épreuve des contraires morphologiques que dans l'épreuve des contraires lexicaux, car elle redonne la procédure morphologique de type préfixal tout en jouant, pour le reste du mot, sur la mémoire immédiate, voire la persévération du sujet. De même l'initiation de la réponse est plus pertinente pour les contraires morphologiques que pour la formation d'adverbes parce que, pour les adverbes, l'initiation ne donne pas la procédure morphologique, mais limite seulement les possibilités d'aberrance, puisqu'on donne la première partie du lexème de base.

(5) Sans faire intervenir les contraintes contextuelles intralinguistiques au niveau de l'énoncé lui-même, LA RÉFÉRENCE AUX NORMES LINGUISTIQUES ENTENDUES OU EXPRESSIVES — ce qui suppose un renvoi au double système de la communication — s'est avérée efficace pour certaines épreuves. Le report aux normes linguistiques a été utilisé notamment pour les consignes où il s'agissait de corriger un énoncé syntaxiquement et/ou sémantiquement anomal. Si la présentation de l'item n'obtenait pas de réponse de la part du sujet, l'insistance sur le caractère incorrect pouvait prendre deux formes :

(a) « Je mange des aranges à midi; est-ce que c'est juste ça ? Est-ce que c'est correct ? » Cette variante constitue un appel aux compatibilités expressives de l'énoncé habituel du sujet. Celui-ci est appelé à répondre en comparant implicitement cet 'idiolecte' à la 'norme' expressive.

(b) « Je mange des aranges à midi; est-ce que ça se dit ça ? Qu'est-ce qu'on dit d'habitude ? » constitue un appel aux usages entendus, c'est-à-dire à une expérience qui relève de la réception des messages. Le sujet est appelé à relever l'incompatibilité, non plus d'après ses possibilités d'expression, mais d'après ce qui est la norme entendue.

Il y a donc, dans ces consignes spécifiques, un usage des compatibilités et/ou incompatibilités tantôt au niveau du codage, tantôt à celui du décodage. Il n'existe pas, en effet, une symétrie point par point entre ces

deux types d'opérations. Ainsi la 'disponibilité' et 'l'usage' sont-ils deux concepts opérationnels qui ont permis (cf. Gougenheim) de dissocier dans le vocabulaire deux ensembles différents.

Cette référence au double système de la communication a été utilisée très fréquemment pour tenter de faire réagir le sujet au caractère incorrect de sa réponse.

EXEMPLES: « La valise est plein, ça se dit ça ? »  
 « La valise est plein, c'est correct ça ? »  
 « Demain, il fait beau, ça se dit ça ? »  
 « Demain, il fait beau, c'est correct ça ? »  
 « Le bœuf sont gras, ça se dit ça ? »  
 « Le bœuf sont gras, c'est juste ça ? »  
 « Les vitraux sont admirables, ça se dit ça ? »  
 « Les vitraux sont admirables, c'est juste ça ? »

(6) Le type de consigne spécifique le plus efficace pour la population des déments est le report au CONTEXTE SITUATIONNEL entendu cette fois comme renvoi à un contexte extralinguistique, à l'objet référé (si l'on peut dire ...), appel à l'expérience personnelle du malade, au vécu idioséméiologique. Ainsi pour l'épreuve de dénomination des termes de parenté: (« Le mari de votre sœur est votre ... ? ») « Vous avez une sœur ? Elle est mariée ? » etc. — (« Les enfants de vos enfants sont ... ? ») « Vous avez des enfants ? Ils sont mariés ? Ils ont des enfants ? » etc. Pour l'épreuve de dépendances intrapropositionnelles: « Est-ce que vous avez déjà mangé de la terre ? ». « Est-ce que vous avez déjà mangé de l'eau ? ». Pour l'épreuve de dépendances interpropositionnelles: « Vous avez vu un docteur qui conduisait des trains ? »

Pour certaines épreuves, c'est l'appel au CONTEXTE PRAGMATIQUE IMMÉDIAT, et non à l'expérience idioséméiologique du sujet, qui peut amener une réaction. Ainsi: « Le miel est bleu aujourd'hui »: l'examineur désigne le ciel pour amener le sujet à normaliser l'énoncé. « Je vous donne un ... »: l'examineur indique un objet dans la pièce pour déterminer le sujet à terminer la phrase.

On peut comprendre également comme un recours au contexte situationnel le fait que l'observateur, dans l'épreuve des structures de parentés, par exemple, soit contraint, avec certains sujets, de présenter le possessif de façon telle (« votre ») que le sujet s'éprouve comme impliqué directement dans le rapport en cause. Le dément, en effet, n'arrive pas à se décentrer de son contexte situationnel propre pour réaliser cette épreuve.

En fait, sont en cause ici autant le contexte situationnel référé que celui où le sujet est directement impliqué du fait de l'acte de communication.

#### A. CONCLUSIONS

En considérant les différents types de consignes spécifiques susceptibles de provoquer une réponse de la part des sujets déments, il semble qu'on puisse y distinguer DEUX PRINCIPES D'EFFICACITÉ :

(1) L'INSISTANCE SUR LA CONSIGNE ELLE-MÊME sous forme de réitération, de variantes segmentales ou suprasegmentales, d'injonctions diverses.

(2) L'AUGMENTATION DES CONTRAINTES RELATIVES, cette fois, À L'ÉNONCÉ À ÉMETTRE :

- (a) en passant du plan paradigmatique au plan syntagmatique;
- (b) en passant du plan métalinguistique au contexte situationnel (linguistique ou extralinguistique);
- (c) en augmentant le nombre d'éléments contraignants à l'intérieur des plans successivement envisagés.

En fait, CES PRINCIPES eux-mêmes PEUVENT ÊTRE ANALYSÉS, semble-t-il, EN TERMES DE 'SITUATION'.

(1) SITUATION DE LA 'COMMUNICATION' LINGUISTIQUE. Si l'on insiste sur la consigne elle-même, sur l'item à répéter, à transformer, à compléter, etc., c'est une façon de souligner au sujet qu'il doit se mettre en situation de récepteur. (« Écoutez-moi »; « Faites attention à ce que je vous dis », etc.). Si l'on insiste sur la réponse à formuler, sur le message attendu (« Dites un mot là »; « Répétez » etc.), on signifie par là au sujet qu'il doit se placer en situation d'émetteur.

(2) SITUATION DU 'SUJET PARLANT' PAR RAPPORT AU CONTEXTE EXTRA-LINGUISTIQUE. Si l'énoncé fait référence à une situation inconnue du sujet dément ou qui nécessite de sa part une certaine anticipation, ou le recours à l'éventualité, l'observateur obtient rarement une réponse du sujet. Celle-ci, par contre, sera provoquée en essayant de 'situer' l'énoncé par rapport au vécu idioséméiologique, à l'expérience passée, ou présente, du sujet. Ainsi l'énoncé n'apparaît-il comme assumable que dans la mesure où il renvoie à un vécu antérieur ou immédiat.

(3) SITUATION DU 'SUJET PARLANT' PAR RAPPORT À SON ÉNONCÉ. En fait, la passation d'épreuves portant sur le langage lui-même suppose que le sujet puisse prendre une certaine distance vis-à-vis de l'énoncé considéré

dès lors comme un objet susceptible, par exemple, de transformations. Or cette attitude, disons 'métalinguistique', paraît étrangère au dément qui n'arrive pas à performer, transformer, réitérer, etc. un message que dans la mesure où il est mis, par rapport à celui-ci, dans une 'situation' d'énonciation directe. C'est ce que prouve, par exemple, l'efficacité du recours aux contraintes syntagmatiques de l'énoncé dans le cas où une consigne proposée en termes de choix paradigmatique est restée inefficace. Cette dernière implique, en effet, une capacité de distanciation vis-à-vis de la langue prise comme objet, minimisée dans le cas où l'examineur insiste sur les contraintes syntagmatiques intralinguistiques.

## B. CORRÉLATION CONSIGNE-RÉPONSE

(a) LE NOMBRE NÉCESSAIRE DE RÉITÉRATIONS DE LA CONSIGNE, de même que LE TYPE DE CONSIGNE EFFICACE pour obtenir une réponse du dément, et plus particulièrement la réponse jugée satisfaisante, VARIE considérablement D'UN SUJET À L'AUTRE. Il semble corrélié au degré de détérioration défini par des critères extralinguistiques, et relativement 'prévisible'.

(b) Mais LE NOMBRE DE RÉITÉRATIONS DE LA CONSIGNE, LA FORME DE CELLE-CI, efficaces, VARIENT À L'INTÉRIEUR D'UNE MÊME ÉPREUVE. On ne peut, là, établir une courbe systématique, fonction, par exemple, du nombre d'items déjà présentés. Les variations paraissent aléatoires. Aucun facteur déterminant ne peut être isolé. Si l'on se fie à l'observation du sujet, on peut dire qu'à certains moments le dément paraît plus 'parasité' par certains 'bruits', donc moins réceptif et moins susceptible d'émettre un message. La périodicité n'en est pas prévisible.

(c) LE NOMBRE NÉCESSAIRE DE PRÉSENTATIONS DE LA CONSIGNE et, surtout, LA FORME EFFICACE DE CELLE-CI VARIENT SIGNIFICATIVEMENT D'UNE ÉPREUVE À L'AUTRE. Ainsi, dans l'épreuve des répétitions, l'énoncé de l'item suffit souvent à obtenir une réponse dans le cas de mots significatifs, mais il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit de logatomes. Les sujets déments produisent avec moins d'incitations les contraires morphologiques que les contraires lexicaux. Et la reproduction du pattern de formation de contraires est plus efficace pour les premiers, le recours aux contraintes syntagmatiques, intra- ou extralinguistiques, plus efficace pour les seconds. Transformer un énoncé du masculin au féminin s'obtient avec moins d'insistance et moins d'appel aux contraintes syntagmatiques que transformer un énoncé du présent au passé. Il en